



INFOS GÉNÉRALES



Mons-en-Baroeul, le 15 décembre 2025

ACCIDENT MORTEL AU PROTOXYDE D'AZOTE : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » ET L'AUTOMOBILE CLUB DU NORD DE LA FRANCE DEMANDENT UN RENFORCEMENT DE LA LÉGISLATION ET DES SANCTIONS À LA HAUTEUR DE LA DANGEROSITÉ DE LA PRATIQUE.

Le protoxyde d'azote est de nouveau mis en cause dans un accident mortel de la route survenu à Alès au début du mois de décembre. 3 jeunes sont décédés ; des bouteilles de « gaz hilarant » ont été découvertes dans leur voiture.

Ce nouvel événement tragique vient s'ajouter à une liste déjà trop longue d'accidents imputables à cette pratique dangereuse, principalement chez les jeunes conducteurs. L'association « 40 millions d'automobilistes » et l'Automobile Club tirent le signal d'alarme et appellent les Pouvoirs publics à se saisir fermement et de toute urgence de cette problématique de santé publique et de sécurité routière.

Un flou juridique aux conséquences mortelles sur les routes

Si la vente de protoxyde d'azote pour son usage détourné est désormais encadrée, force est de constater que la réglementation actuelle est clairement insuffisante pour endiguer le phénomène. Des études alarmantes montrent qu'un nombre croissant de jeunes consomment ce gaz, parfois même au volant, dans un acte d'irresponsabilité criminelle qui met en péril la vie des autres usagers de la route.

« Combien faudra-t-il d'accidents graves et de morts pour que l'État prenne la mesure de ce nouveau danger ? Le protoxyde d'azote au volant n'est pas un jeu, c'est un acte de délinquance routière qui entraîne une altération brutale des facultés, comparable à la prise de stupéfiants ou à l'alcoolémie excessive. Il n'est plus possible de tolérer que ces comportements irresponsables ne fassent pas l'objet d'une répression et de sanctions à la hauteur de leur dangerosité. Il est vital d'adapter le Code de la route et la législation pour endiguer au plus vite ce phénomène », estime Pierre CHASSERAY, Délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

L'urgence d'une réponse pénale et préventive forte

Ainsi, l'association « 40 millions d'automobilistes » et l'Automobile Club demandent :

L'assimilation claire de la consommation de protoxyde d'azote au volant à la conduite sous l'emprise de stupéfiants. Des contrôles routiers pour prévenir l'usage de ce produit au volant et verbaliser les conducteurs qui en auraient consommé doivent être réalisés et les sanctions pénales doivent être renforcées et appliquées avec la plus grande rigueur.

De larges campagnes de prévention à l'échelle nationale, ciblée sur les jeunes conducteurs, pour déconstruire l'image inoffensive de ce gaz et révéler les conséquences neurologiques et routières irréversibles de sa consommation.

« Il est temps de mettre fin à cette ‘épidémie’ routière silencieuse. Pendant de trop nombreuses années, l'Etat s'est montré laxiste sur l'alcool et les stupéfiants au volant... Ne faisons pas la même erreur avec le protoxyde d'azote : il faut immédiatement taper du poing sur la table et mobiliser tous les moyens nécessaires pour s'attaquer de front à cette menace qui émerge sur nos routes », enjoint Marc JEANSOU, Président de l'Automobile Club du Nord de la France.